

Nombre de membres du bureau :

- en exercice : 21
- membres présents : 19
- suffrages exprimés : 19
- pour : 19

DÉLIBÉRATION n° B2020/155

L'an deux mille vingt et le 10 novembre à 18 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

Présents : Philippe SOLAZ, Catherine CORREGE, Alain PIASER, Joëlle ABADIE, Roger LACOME, Nicolas TOURON, Céline CASSAGNEAU, André RECURT, Ludovic PONTICO, Serge SOHIER, Régine SARRAT, Maurice LOUDET, Albert BÉGUE, Laurent LAGES, Francis ESCUDE, Didier FAVARO, Jean-Bernard COLOMES et Martine LABAT

Absents excusés : Valérie DUPLAN et Christiane ROTGE

Objet : Finances - Signature d'un devis pour un logiciel de gestion des fluides pour l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage de Lannemezan

Vu le règlement de service de l'aire d'accueil et le marché public de gestion passé avec l'opérateur Vago,

Considérant que logiciel existant pour la gestion des fluides de l'Aire d'accueil des Gens du Voyage de Lannemezan n'est plus opérationnel, et que cette dépense relève de la charge du propriétaire de l'aire,

Considérant la proposition d'un logiciel de télégestion des fluides par un spécialiste en la matière, la Société EELIS,

LE BUREAU

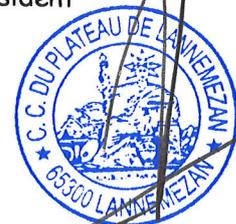
Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix :

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Président à signer un devis avec la Société EELIS, à hauteur des montants suivants :

- 1750 € HT pour la fourniture du logiciel de télégestion,
- 900 € HT pour la formation des utilisateurs et les frais de maintenance et dépannage (montant annuel reconductible)

Pour copie conforme,
Le Président



Affichée le 24 NOV. 2020

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20201110-2020-155B-DE
Date de télétransmission : 24/11/2020
Date de réception préfecture : 24/11/2020